

Divers

Les membres du comité félicitent Céline Lugon la secrétaire pour son élection au Conseil communal de Martigny-Combe et lui souhaitent plein succès dans ses nouvelles activités politique.

Le subside de 20.-/m2 versé par les Amis de Plan-Cerisier pour toute personne désirant faire ou refaire son toit en ardoise est maintenu à l'unanimité par l'assemblée pour l'année 2021.

Mélanie fait un point de situation concernant la cuvée du 50^e anniversaire de l'association des Amis de Plan-Cerisier.

Il y aura une production de 300 bouteilles de pinot noir (vinification spontanée, naturelle et sans sulfite) en barrique de l'entreprise Chaillot, un partenaire de longue date.

100 d'entre elles seront réservées au comité et 200 seront vendues à CHF 30.- la bouteille (lot de maximum 6 bouteilles). Les bouteilles pourront être commandées par e-mail ou en passant par le site internet des Amis de Plan-Cerisier.

D'ici fin 2021, le vin sera sorti de barrique pour une mise en bouteille début mars 2022. Le comité sera heureux de participer à la mise en bouteille.

Le président propose de réutiliser ces barriques pour faire une deuxième vinification et vendre une deuxième cuvée.

Carmen propose de créer gratuitement 3 projets différents d'étiquette pour les bouteilles de cette cuvée, qui seront soumises au vote du comité.

Mélanie propose d'ouvrir le projet de traitement des archives de l'association à toute personne qui serait intéressée à y participer. Cas échéant, contactez-nous par e-mail : contact@plancerisier.ch

Le président remercie les participants de l'assemblée et leur souhaite d'ores-et-déjà de joyeuses fêtes de fin d'année, même si elles seront peut-être plus intimistes.